

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 19 mai 2025 - 1,50 €

N° 136

Un bilan sans annonce !

Une longue émission taillée sur mesure pour Emmanuel Macron était censée relancer le quinquennat mardi soir sur TF1. Avec une bonne intelligence artificielle, on aurait pu prévoir toutes les réponses présidentielles. Aucune surprise, beaucoup de satisfecit, pas grand-chose à se mettre sous la dent pour un éditorialiste ou un français lambda qui espérait des annonces concrètes.

Pour l'international, Emmanuel Macron s'est beaucoup affirmé européen. Que ce soit sur la guerre en Ukraine ou les droits de douane, la solution reste européenne. Mais la France, puissance nucléaire, reste singulière et protégée par cette particularité. Oui elle pourrait étendre son action pour protéger ses voisins européens. La difficulté de l'Europe ? Nous avons bâti notre économie sur la paix, d'où nos difficultés à nous mettre en ordre de bataille... et à fabriquer assez de munitions.

Face à la patronne de la CGT, il a affirmé qu'il ne fallait pas nationaliser, il a défendu sa loi sur les retraites et globalement son bilan économique.

Il a convenu avec Agnès Verdier Moulinier que l'on croulait sous les codes et les normes, et affirmé que notre problème, en France, c'est que l'on ne travaillait pas assez, d'où les difficultés financières.

Face à Robert Ménard,

maire de Béziers, on a compris que le président restait immigrationniste, non il ne regrette pas d'avoir encore élargi le regroupement familial. Il reconnaît que nous ne sommes pas encore aux 15 000 places de prison promises et serait prêt à voir avec nos voisins si on pouvait louer des places chez eux. Prêt aussi à une loi pour renforcer la police municipale. Il n'est pas pour le port du voile dans les sports...

Pour les référendums, nous sommes restés sur notre faim ! Trois heures à écouter le président ne rien annoncer, c'est long ! On espérait avoir la parole avec un bulletin de vote. Il semble que ce soit raté. Sur la fin de vie, c'est non (lui il est pour l'euthanasie), sur les finances publiques, c'est non ; sur l'immigration, c'est non ; sur la proportionnelle, c'est non ; sur la jeunesse, c'est peut-être. Bref, on repassera



SOMMAIRE

P. 1 : Un bilan sans annonce. P. 2 : Télé blabla. P. 3 : Théâtre d'ombres. - Lectures. P. 4 : Bruneau Retailleau. - Fin de vie. P. 5 : **Vigi-Normes**. - Immigration. P. 6 : Écologisme. P. 7 : Fête des pères. - Institut Valmy. Agriculteurs à nouveau mobilisés. P. 8 : Justice : revenir aux fondamentaux. P. 10 : Élections en Europe. - New Labour. - Carte postale de Tirana. P. 11 : Le Pape et la paix. P. 12 Le Pape, sa vie, sa famille. P. 13 : Providence. P. 14. Des livres pour réfléchir.

■ **Rave Party** : Dans le Lot, sur les communes de Montvalent et Rocamadour, une « Rave-Party » (festival de musique techno), non autorisée mais encadrée par les autorités, aurait rassemblé près de 10 000 personnes (2 000 véhicules et caravanes) du 9 au 11 mai. Le dimanche 11 mai, elles étaient encore 2 000 sous la pluie. D'après la préfecture 240 personnes ont été prises en charge par les secours (pompiers et associations de sécurité civile) pour « des petites traumatologies » et un certain nombre d'infractions (usage de stupéfiants ou abus d'alcool) ont été relevées par quelque 100 représentants des forces de l'ordre qui ont procédé à une vingtaine d'interpellations, dont celle de l'un des organisateurs identifié, et ont saisi du matériel d'une valeur estimée à 200 000 euros. Les dégâts sur les champs, chemins et équipements locaux privés et publics s'élèveraient justement à 200 000 euros selon des élus. Le propriétaire du terrain affirme que 4 km de ses clôtures sont à refaire et qu'il a perdu trois ans de production d'herbe.

■ **Justice** : Huit suspects de la fusillade de la cité des Aubiers à Bordeaux (ou un jeune homme de 16 ans avait été tué et trois autres blessés le 2 janvier 2021), sur fond de guerre des trafiquants de drogue, sont jugés par la cour d'Assises de la Gironde du 12 au 23 mai. Au premier jour du procès une bagarre générale a eu lieu dans l'enceinte du Palais entre soutiens des victimes et soutiens des suspects, une quarantaine de personnes en tout. Plusieurs policiers ont été blessés.

pour cet unique espoir d'annonce concrète.

Enfin, il a quand même soutenu son Premier ministre encore plus impopulaire que lui. Il a souligné la réussite de la restauration de Notre Dame et la belle période des Jeux olympiques de Paris, rendu hommage à nos soldats et dit sa confiance en l'innovation dont il ne faut pas avoir peur. Un peu court comme programme pour les 2 ans qui restent... et pour se représenter en 2032 !

Loik de Guébriant

Télé blabla

Le 13 mai sur TF1 durant toute une soirée, le président de la République a tenté de fixer un cap pour les deux dernières années de son mandat. On retiendra de ses explications devant des intervenants divers qu'il souhaite organiser des référendums à questions multiples au cas où les Assemblées parlementaires ne parviendraient pas à régler un certain nombre de questions, y compris celle de l'euthanasie... Il y a eu aussi des déclarations sur l'intolérable situation humanitaire à Gaza, mises en relief par une immédiate réaction cinglante du Premier ministre israélien.

L'exercice a suscité l'intérêt de 5 785 000 téléspectateurs, 30 % de « parts de marché ». Tout le monde n'est pas resté trois heures devant son poste. Les commentateurs politiques se sont régalez à souligner l'impuissance d'un président qui paie toujours les conséquences d'une dissolution ratée et dont on se demande s'il ne serait pas susceptible de renouveler l'exercice d'ici quelques mois. La po-

sition des référendums semble une voie alternative, mais encore plus risquée, tant la démocratie française en ignore les codes (si bien maîtrisés par nos voisins suisses).

Second événement télévisuel de la semaine, le 14 mai, la comparution devant une commission d'enquête parlementaire du Premier ministre François Bayrou a été encore plus longue (5 h 30). Peu de gens ont tout regardé, du moins en direct, même les commentateurs des chaînes d'information, qui parlaient en même temps que l'audition se poursuivait. La commission parlementaire, pilotée par l'extrême gauche, avait pour but de coincer le Premier ministre sur l'affaire Bétharram, afin de l'obliger à démissionner. François Bayrou a eu raison de le dire et de montrer, en posant sur son pupitre le livre *La Meute*, qui détaille les travers des gens de La France insoumise, qu'il savait à qui il avait affaire. On l'interrogeait sur des faits plus que trentenaires dans lesquels ce n'était pas une action particulière qui était en cause, mais une absence d'action qui, certes, choque nos mentalités d'aujourd'hui justement bouleversées par le mouvement #Metoo... François Bayrou a répondu comme il a pu, passant peut-être trop souvent à l'offensive sur un sujet aussi douloureux, au risque de paraître insensible.

Ces commissions d'enquête, où le but est d'obliger la personne interrogée, seule face à une véritable « meute », à se prendre les pieds dans le tapis, voire à se parjurer, témoigne d'une américanisation de la société française. Même si cette évolution se fait sous la pression d'une extrême gauche

favorisée par une composition anormale du bureau de l'Assemblée nationale. Aux États-Unis, c'est toute une mentalité religieuse qui rend ainsi le « mensonge » plus grave que les crimes eux-mêmes. Chez nous, il y a peut-être une tradition remontant à la Révolution française ou, plus sûrement, aux procès stalinien où la parole du mis en cause a peu de poids face à celle de ses accusateurs. Réjouissons-nous que nos actuelles commissions d'enquête parlementaires aient si peu de pouvoir judiciaire même si – on le voit dans les gesticulations entourant l'homme d'affaires de droite Pierre-Édouard Stérin qui se fait prier pour se laisser réduire publiquement en charpie –, ça les démange de distribuer des amendes (comme l'Arcom), voire des jours de prison.

Alors bien sûr, le Premier ministre, prisonnier aussi de la pudeur naturelle d'un père de famille de plus de soixante-dix ans et de ses convictions religieuses, n'a pas fait l'acte de repentance que ses accusateurs, mais aussi de nombreuses victimes, attendaient de lui. C'est dommage pour les victimes. Mais faut-il un bouc émissaire du moment pour un crime dont une société tout entière, au-delà des fautes individuelles, est coupable sur des dizaines et des dizaines d'années, et pas seulement dans les écoles catholiques ? Tant pis pour les commentateurs en boucle, et tant pis pour ceux dont l'agenda à peine caché est de rouvrir la bataille de l'école et tous ceux qui espèrent on ne sait quoi (la Révolution !) d'un effondrement du gouvernement en place qui ne tient, il est vrai, qu'à un fil.

Il est gênant que toutes

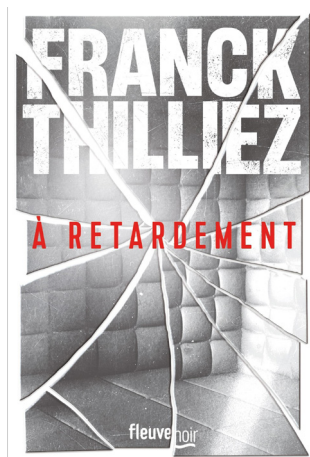
ces graves questions fournissent autant d'heures de télévision (avec les coupures publicitaires) tandis que tant d'enjeux politiques, sociaux et économiques sont sur la table. C'est ce qu'on pense au gouvernement. Mais les citoyens en sont-ils vraiment conscients ?

Frédéric Aimard

Théâtre d'ombres

Si on peut se réjouir qu'un grand parti comme celui des Républicains ait organisé une élection interne, avec des militants dûment encartés par cotisation, pour désigner celui qui doit les mener, il n'est pas interdit de se demander ce qu'exprime aujourd'hui la vie publique se déroulant sous nos yeux. Depuis bientôt un an, en effet, s'est développée une nouvelle représentation de la politique suite à la perte de sa majorité par le président de la République. Après la fin de la courte ère Attal, on a eu successivement Michel Barnier et François Bayrou qui, sans avoir démerité, n'ont pas réussi à faire grand-chose, sinon, peut-être, à éviter le pire qu'aurait été un pays sans gouvernement.

L'actuel Premier ministre, en dehors de ses ennuis savamment orchestrés par la France insoumise à propos de l'affaire Bétharram, reste contraint au surplace pour éviter une motion de censure qui pourrait bien être votée par la conjonction des Insoumis et du Rassemblement national, ce dernier pourtant plus discret que jamais à cause de la menace d'invalidation pesant sur Marine Le Pen. Mais les socialistes pourraient également l'utiliser, comme ils



THRILLER

À la folie

Ça grouille de vers et d'araignées. Sur terre et dans les cerveaux. Franck Thilliez fait resurgir nos peurs profondes dans ce thriller qui se tient en milieu psychiatrique. Car tout est fou dans ce livre. Il y a d'abord la disparition inquiétante d'une femme sans histoires au sortir d'une séance de natation. Puis le meurtre sauvage d'un homme sans passé. Enfin l'internement en Unité pour malades difficiles d'un schizophrène sans nom qui a poussé un homme sur les rails pour obéir aux ordres d'une voix intérieure. Un vrai puzzle que l'auteur assemble avec maestria. D'autant que le commandant Shariko, chargé de l'enquête, et Eléonore, la psychiatre, semblent eux aussi vaciller.

« À retardement », Franck Thilliez, Fleuve noir, 456 p., 22,90 €

HUMOUR

Enquête en Patagonie

On y est habitués mais on se laisse toujours surprendre, c'est le tour de force d'un bon écrivain. Une fois de plus, Romain



Puértolas nous entraîne dans une aventure loufoque. Le voilà transporté à San Carlos de Bariloche à la rencontre d'Amalia, 126 ans et encore beaucoup de fraîcheur, qui affirme que, de 1945 à 1963, elle a été la cuisinière d'Hitler. Le Führer ne se serait pas suicidé, il aurait sauté dans un sous-marin pour venir couler des jours heureux en Patagonie. Évidemment cette nouvelle hypothèse mérite des vérifications et autres contre-expertises.

« Ma vie sans moustache », Romain Puértolas, Albin Michel, 304 p., 19,90 €.

HISTOIRE

Éléphants et chevaux

De tout temps, les animaux ont accompagné les hommes. L'historien Éric Baratay retrace ce long cheminement sous l'angle des émotions et des capacités cognitives animales. Ainsi, durant la Première Guerre mondiale, huit millions de chevaux ont été mobilisés. Les récits de l'époque témoignent de leur comportement : beaucoup refusent d'embarquer dans les wagons, hennissent de peur, s'opposent entre eux... Chiens au Moyen Âge ou éléphants d'Asie, le monde



du vivant ne se résume pas à sa seule part humaine.

« Une histoire animale du monde », Éric Baratay, Tallandier, 352 p., 22,90 €.

REVUE

Grands entretiens

Pour ses cinquante ans, le mensuel *Lire* publie un hors-série qui réunit ses plus grands « *grands entretiens* ». L'occasion de faire de belles rencontres littéraires grâce aux interviews que lui ont accordé des auteurs remarquables : Le Carré, Vargas Llosa, Modiano, d'Ormesson...

« Les 55 plus grands entretiens », *Lire* hors-série, mai 2025, 12,90 €. En kiosque et en librairie.



■ **Justice :** Gérard Depardieu, 76 ans, a été condamné à 18 mois de prison avec sursis, deux ans de privation de droits civiques, à l'inscription sur le fichier des délinquants sexuels et à 3 000,00 euros de dommages et intérêts, le 13 mai 2025 pour des agressions sur deux femmes lors du tournage du film « Les volets verts » en 2021. Il a fait appel. Il doit aussi répondre de l'accusation de deux viols successifs par une jeune actrice qui auraient été commis en août 2018.

■ **Cryptomonnaie :** Une femme de 34 ans, enceinte, et son enfant de deux ans, ont fait l'objet d'une tentative d'enlèvement par trois hommes à bord d'une camionnette siglée Chronopost, le 13 mai vers 8 h 20 rue Pache dans le XI^e arrondissement de Paris. Son mari qui s'interposait a été roué de coups. Les victimes ont été sauvées par l'intervention courageuse d'un voisin alerté par les cris qui est intervenu en brandissant un extincteur. La plupart des passants sont restés interdits. La scène a été filmée depuis plusieurs fenêtres et la camionnette retrouvée quelques rues plus loin. La jeune femme est la fille du fondateur d'un site français de cryptomonnaie. Par ailleurs, 4 malfrats lyonnais qui préparaient l'enlèvement d'un couple à Villefranche-sur-Saône, à cause de leur portefeuille en cryptomonnaie, ont été arrêtés par la police en janvier, a-t-on appris le 15 mai. Le commanditaire agissait depuis la prison de Villefranche où il est incarcéré depuis 2023.

■ **Vieillesse :** La Fédération hospitalière de France a indiqué le 14 mai que les Ehpad

l'ont menacé à plusieurs reprises. Du coup, le travail législatif, malgré une volonté de poursuivre durement les narcotrafiquants, semble se limiter aux projets sociétaux chers à Emmanuel Macron, promoteur notamment de l'euthanasie.

Justement, le chef de l'État, qui pourrait procéder dans un mois à une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale, tente de se maintenir sur la scène. Ayant beaucoup occupé l'espace depuis trois mois dans le cadre de la guerre en Ukraine et continuant à rencontrer de nombreux responsables étrangers – mais pas jusqu'à assister à la messe d'inauguration de Léon XIV le 18 mai –, il vient de donner la curieuse impression de tenter un retour sur la scène nationale avec un entretien télévisé de trois heures le mardi 13.

Essai peu concluant, puisque beaucoup de commentateurs ont considéré qu'il avait perdu la main, donnant même un sentiment d'impuissance. Ses références à l'Europe ont peut-être même accentué cette impression, car, en continuant à prôner des solutions à l'échelle de l'UE, il a montré que toutes les cartes ne se trouvaient pas entre ses mains. En outre, il y a chez lui une absence de projet – rien de nouveau depuis 2017 – tout comme d'une véritable colonne vertébrale allant au-delà de la communication. D'ailleurs, lors de sa longue prestation sur TF1, il s'est perdu dans des réponses trop détaillées dont rien de concret n'est ressorti, malgré les demandes de ses interlocuteurs. Ceux-ci n'ont pas eu la cruauté de lui faire remarquer ses variations, en huit ans, sur l'armée, le nucléaire, l'écologie ou la réindustrialisation. En

outre, chacun constate aujourd'hui qu'il ne fait rien en ce qui concerne les finances publiques.

Le récent sondage IPSOS-Le Journal du Dimanche laisse toujours le président à 26 % d'opinions favorables. Surtout, 83 % des Français se montrent pessimistes sur la situation économique mondiale, 86 % sur celle du pays et 68 % sur la leur propre. Tout se passe comme si la vie politique n'était plus considérée que comme un lieu de gesticulations. Ce n'est certainement pas ainsi que la vie démocratique va pouvoir reprendre un élan bénéfique pour tous.

Jean-Gabriel Delacour

Bruno Retailleau

Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, 64 ans, a été désigné le 18 mai président du parti Les Républicains avec près de 75 % des voix face au président du groupe parlementaire LR Laurent Wauquiez. C'est le résultat d'une consultation interne qui a vu 98 000 adhérents s'exprimer. Ancien benévole du Puy du Fou, Bruno Retailleau, natif de Cholet (Maine-et-Loire) est entré en politique en 1988 comme conseiller général UDF de la Vendée. En 1994, il devient député de ce département et participe à la création du Mouvement pour le France de Philippe de Villiers, avec qui, devenu sénateur, il poursuivra un compagnonnage politique jusqu'à une violente rupture en 2010, lorsqu'il succède à son mentor comme président du conseil général de la Vendée sans l'aval de celui-ci.

Devenu président du

groupe UMP au Sénat et président du conseil régional des Pays de la Loire en 2015, Bruno Retailleau se rapproche alors de François Fillon dont il devient l'un des lieutenants lors de la victoire de l'ancien Premier ministre à la primaire 2016 de la droite et du centre puis lors de l'élection présidentielle de 2017. En 2022, Bruno Retailleau avait échoué à prendre la présidence de LR face à Éric Ciotti. La décision de ce dernier de s'allier l'an dernier, à la tête d'un nouveau parti baptisé UDR, au Rassemblement national avait provoqué cette élection interne dont Bruno Retailleau était, certes, le favori mais dont le score final face à Laurent Wauquiez était inattendu. Il s'agit d'une lourde défaite pour celui qui avait présidé aux destinées de cette famille politique de 2017 à 2019 et d'un plébiscite pour le ministre régional de François Bayrou.

Jérôme Besnard

Fin de vie

Deux lois sont actuellement discutées au Parlement, l'une pour développer l'accompagnement des mourants grâce aux soins palliatifs, l'autre pour les achever. Les mots euthanasie et suicide assisté n'étant surtout pas écrits. Jean-Marie le Méné, président de la Fondation Jérôme Lejeune a déclaré, le 1^{er} avril, devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale : « *Les soins palliatifs – qui coûtent cher – seront donc pour les riches et l'euthanasie – qui ne coûte rien – sera bien assez bonne pour les pauvres.* » Triste monde.

Loïc de Guébriant

Vigie Normes

Stop à « la boulimie normative de l'État » (F. Bayrou), « cette maladie législative » (E. Macron). Des promesses à l'acte, c'est plus complexe, sans être dénué de volonté. Pour preuve, la loi « simplification de la vie économique », 38^e loi dite de simplification depuis 1969, examinée en ce moment même à l'Assemblée nationale. En plein débat sur la norme ZFE (« zones à faibles émissions-mobilités ») qui, à défaut d'être abrogée le 30 mai prochain, fait monter les gaz de la colère du mouvement des « gueux ».

Qu'est-ce qui pourrait tout changer ? La transparence !

C'est le pari que vient de faire le *think tank* Contribuables Associés qui lance un baromètre mensuel dit *Vigie normes* (<https://vigenormes.fr>), mis en ligne le 6 mai. Selon Christophe Eoche-Duval, haut-fonctionnaire auteur de *L'inflation normative* (2024, Plon) qui a participé à la création du site, « C'est une première historique, depuis 1958, être en mesure de chiffrer, en temps réel, l'inflation normative ».

Grâce à ce baromètre, administrés ou patrons, agriculteurs ou tout simplement citoyens, vont pouvoir contrôler la croissance, au mot près, de 19 principaux codes (sur 77).

Au « top trois » de la « boulimie » des normes, on trouve le code de commerce, + 476,8 % en vingt ans, le code de l'environnement, + 438 % en vingt ans, ou encore le code de la santé publique, + 332 % en vingt ans. Les textes en vigueur du droit français totalisent donc, pour 2025, 47 578 686 mots !

Pour lire ces 47,8 millions de mots, puisque « *Nul n'est censé ignorer la loi* », il vous en faudra désormais 2 643 heures de lecture (soit une inflation de 2,33 % par rapport à 2024).

Véronique Sembal

Immigration un mal nécessaire ?

Le gouvernement travailliste britannique a détaillé, le 14 mai, de nouvelles mesures pour réduire l'immigration illégale. L'Argentine du président libéral Milei a fait de même, soulignant le coût des immigrés sur le système de santé, entre autres. On sait les éruptions du président Trump contre l'immigration en provenance d'Amérique du Sud et son mur à la frontière mexicaine. Partout, dans les pays d'immigration, on entend le même discours, qui enfle quand la crainte du terrorisme islamique s'ajoute aux considérations purement sociales et économiques. Chez nous, droite et extrême droite s'engouffrant dans la brèche ouverte par le président de la République, réclament un référendum pour ou contre l'immigration sauvage... On en saurait le résultat par avance.

Mais dans les pays d'émigration, notamment les pays d'Afrique francophone, des gouvernements autoritaires et corrompus s'en remettent, pour la sécurité, aux Russes, et aux Chinois pour l'économie, ce qui promet de futures vagues de départs de malheureux sans aucune perspective chez eux, sans même évoquer les évolutions climatiques qui devraient provoquer de nouveaux exodes...

C'est dans ce contexte que la Fondation Terra Nova, « *Think thank progressiste et indépendant* », et fournisseur officieux de programmes à la gauche de gouvernement française, publie une étude, sous la direction de ses experts Akim El Karaoui et Juba Ihaddaden, pour expliquer, que si la France veut maintenir son modèle social, « *il faudrait accueillir environ 310 000 nouveaux immigrés par an à l'horizon 2040-2050. Soit un peu moins qu'en 2022 (331 000) mais plus que la moyenne des années 2010 (245 000)* ». En effet : « *À mesure que la population française vieillit et que la natalité baisse, le ratio de soutien démographique (actifs/inactifs) se dégrade, menaçant tout l'édifice des solidarités qui structurent notre modèle social.* »

L'analyse est centrée sur la question du travail. Parce qu'ils vieillissent, parce que l'éducation nationale a méthodiquement continué à déconsidérer le travail manuel et technique, les Français « *de souche* » et les enfants des immigrés récents, ne veulent pas faire les travaux qui sont indispensables quand on veut construire une maison, refaire une route, s'occuper de ses vieux parents, faire tourner un restaurant ou cueillir des fruits, conduire un camion, assurer la surveillance des lieux privés... Seuls des immigrés très récents acceptent des salaires trop faibles pour profiter d'un niveau de vie considéré comme normal dans ce pays. Sans eux, comme dans un pays privé d'électricité, c'est toute l'économie qui flanche. Selon les « *modélisations* » fournies par le *think thank*, « *au cours des deux dernières décennies, 70 % de la croissance de la*

ont accumulé 2 milliards de pertes depuis 2023. 100 % des Ehpad publics devraient être en déficit en 2028.

■ **Chômage** : Le taux de chômage au premier trimestre 2025, publié par l'Insee le 16 mai, est de 7,4 %, soit 2,4 millions de personnes cherchant un emploi. Au 4^e trimestre 2024, 480 000 emplois étaient déclarés vacants (hors agriculture, intérim, particuliers employeurs et activités extraterritoriales)...

■ **Attractivité** : Le huitième sommet annuel « Choose France » destiné à concrétiser des investissements étrangers dans l'économie française s'est tenu dans la Galerie des glaces du château de Versailles le 19 mai en présence du président Macron et de quelque 200 patrons de multinationales. Vingt milliards d'investissements nouveaux sont espérés. Le croisiériste italo-suisse MSC a ainsi annoncé la commande de deux nouveaux navires aux chantiers de Saint-Nazaire pour 3,4 milliards d'euros.

Le 15 mai, le cabinet international d'audit EY (anciennement Ernst & Young), avait publié son baromètre de la compétitivité qui place, depuis six ans, la France en tête des pays européens.

■ **Aluminium** : EDF et Aluminium Dunkerque (autrefois Péchiney puis Alcan...), plus gros consommateur d'électricité de France, vont signer en juillet un contrat d'approvisionnement sur dix ans portant sur 70 % des besoins de l'entreprise qui compte 700 salariés et dont l'actionnaire est désormais le fonds d'investissement American Industrial Partners.

■ **Gauche :** Selon une note interne du Sdec (ancien Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) datant de 1968 et consultée aux archives de l'Armée au fort de Vincennes par l'hebdomadaire L'Express, l'Algérie aurait accordé des subventions relativement importantes au PSU de Michel Rocard entre 1965 et 1974.

■ **Extrémismes :** Bruneau Retailleau a confirmé le 16 mai son intention de proposer au conseil des ministres la dissolution du Groupe Urgence Palestine, du mouvement antifasciste Jeune Garde, et du mouvement d'extrême droite Lyon populaire.

■ **Prisons :** En visite en Guyane le 17 mai, le garde des Sceaux Gérald Darmanin a promis, à l'horizon 2028, la construction d'une prison de 500 places à Saint-Laurent-du-Maroni avec des quartiers de haute sécurité pour les trafiquants de drogue et les islamistes...

■ **Eau minérale :** Une commission d'enquête sénatoriale a publié le 19 mai son rapport sur le manque de respect de la réglementation sur les eaux minérales naturelles par Nestlé Waters qui exploite notamment les sources Perrier, Vittel, Hépar et Contrex.

■ **Transport aérien :** L'aéroport d'Orly a dû réduire de 40 % le nombre de ses vols le 18 mai et de 15 % le 19, à la suite d'un incident technique dans la tour de contrôle.

■ **Disparition :** Le rappeur Werenoi, n° 1 des ventes de disques en France, est mort le 16 mai à 31 ans.

force de travail européenne est due à l'immigration, contre 47 % aux États-Unis. » Il semble que ce soit particulièrement le cas chez nos voisins allemands... Les rapporteurs de Terra Nova prennent en compte les arguments contraires : « Bien sûr, il y a des poches de productivité dans l'économie qui pourraient permettre de limiter les besoins de nouveaux travailleurs. Bien sûr, on ferait mieux de réinsérer des jeunes, souvent issus de l'immigration, qui n'ont pas d'emplois, de formation ni de diplôme. Mais, les faits sont têtus, les chiffres éloquentes et la réalité brutale quand on ne veut pas la voir. »

Le rapport de Terra Nova présente-t-il des biais méthodologiques ? C'est probable. Se fonde-t-il trop sur les graphiques fournis par le très décrié bidule « France Stratégie ». C'est possible. Et pourtant, il est difficile de nier que ces affirmations recoupent l'expérience que chacun peut vivre. Par exemple : « *il manque potentiellement 300 000 agents d'entretien, 200 000 aides à domicile, 200 000 chauffeurs, 100 000 aides-soignants dans les années à venir. Qui va occuper ces emplois ?* »

Dans les conditions actuelles, ce ne sera manifestement pas vous, ni vos enfants ou petits-enfants. Le drame est que la question mériterait non pas une réponse simple, mais des dizaines d'ajustements et remises en cause de nos manières de gérer notre propre société. Les Français ne savent pas faire. Du moins calmement et sans destructions pires que les remèdes.

Paul Chassard

Écologisme Qui décide ?

Le tribunal administratif de Toulouse a décidé, le 27 février, de l'arrêt du chantier des 62 km de l'autoroute A 68 qui doit fluidifier la circulation entre Verfeil et Castre. Les centaines de personnes affectées au chantier ont été priées de rentrer chez elles. Cela a un coût difficile à évaluer. À plus long terme, les laboratoires Fabre qui, de par la seule volonté de leur défunt fondateur, sont un élément vital du dynamisme de cette région, s'estiment étranglés dans leur développement par cet arrêt. Les élus locaux tremblent pour l'avenir. Craignant la débâcle économique d'un canton enclavé, des sénateurs ont réussi à faire voter par leurs collègues du Sénat un projet de loi ordonnant la reprise du chantier. Il a été adopté le 15 mai par 252 voix contre 33. Mais les députés de l'Assemblée nationale auront-ils la même perception des enjeux ? Et les élus écologistes, qui estiment que cette loi sera anticonstitutionnelle, demanderont à d'autres juges de se prononcer. Il y en a pour des années.

Les grandes villes françaises, qui ont voté pour des édiles « verts », ont été dotées par ces derniers de plans de circulation automobile favorisant les pistes cyclables, supprimant les places de stationnement et, plus récemment, introduisant ces « zones à faibles émissions » (inventées en 2019) où la plupart des voitures ordinaires sont prosrites.

Dans le même temps, les commerces de moyenne importance ont fermé en masse

dans les centres-villes qui sont devenus soit des ghettos touristiques (comme à Paris) ou des ghettos tout court comme on le constate à Rennes, Nantes ou Grenoble, envahis par une population en déshérence dans un contexte déstructuré par la fuite des commerçants et de leurs clients. Un signe parmi d'autres est la difficulté des théâtres à remplir leurs salles, depuis que les banlieusards ne peuvent plus rentrer chez eux faute de pouvoir utiliser leur voiture alors que l'offre de transport en commun n'est pas adaptée à leurs besoins de confort et de sécurité. Là, ce sont des députés qui ont déposé un premier projet de loi visant à supprimer ces ZFE. Il a été rejeté par un vote du 12 janvier 2023. Mais un nouveau projet de « simplification de la vie économique », avec le même objectif, a été adopté en commission le 26 mars (26 voix pour, 11 contre et 9 abstentions). Il a donc plus de chances de passer, malgré l'opposition du gouvernement arc-bouté sur l'argument des maladies respiratoires et des engagements internationaux de la France en matière de bilan carbone. Personne ne peut dire quand ce projet de « simplification » sera soumis à un Parlement débordé par son propre activisme désordonné qui complique tout. Même si les opposants aux ZFE l'emportaient au Parlement, il y aurait encore des recours, qui iraient jusqu'au Conseil constitutionnel voire jusqu'à la justice européenne. Ce qui veut dire que le désastre urbanistique et économique ne pourra pas être réparé avant des années.

Mais, à la fin, il faudrait savoir qui décide dans notre

pays de droit ? Des juges, ou les citoyens qui travaillent et paient des impôts, ou les élus de la nation ? Le président de la République vient de relancer l'idée de référendums. Cela semble bien flou. L'urgence, c'est de trouver un mode de décision rapide qui permette au réel de prévaloir sur l'utopie quand les conséquences désastreuses de celle-ci sont aussi manifestes.

Frédéric Aimard

N'oublions ni la fête des mères ni celle des pères

L'origine de la fête des pères se trouve le 19 mars pour la Saint Joseph en l'honneur du père de Jésus. Celle des mères dans la Grèce Antique en l'honneur de Rhéa la mère de Zeus. Puis au fil des siècles, ces fêtes se sont transformées pour être finalement inscrites dans les calendriers officiels de chaque pays. Il a même été inventé la fête des grands-mères alors que les grands-pères doivent se contenter de la fête des pères.

Si vous avez oublié la première, il est encore temps de vous rattraper et de célébrer les deux occasions en une fois. Elles se suivent, à quelques semaines, entre mai et juin. Elles appartiennent à la longue liste des occasions de faire la fête. Celle des mères et celle des pères ont toutefois une dimension particulière, surtout à l'heure des familles recomposées et font l'unanimité dans tous les pays de la planète. Occasions commerciales ou expressions réelles de sentiments, c'est un peu comme les dates d'anniver-

saies, il vaut mieux ne pas les oublier.

L'une comme l'autre trouvent leur origine au Moyen Âge ou dans la Grèce Antique. Mais c'est la République qui a institué ces rendez-vous. Pour la fête des mères, par la loi du 24 mai 1950, c'est le dernier dimanche de mai (ou le premier du mois de juin si cela tombe en même temps que la Pentecôte). Cette fête dépend du ministère de la famille depuis 2004. En général, les enfants offrent plutôt des cadeaux réalisés en classe. Qui n'a pas reçu son « adorable collier de nouilles peintes » et ne s'est pas exclamé « oh que c'est beau » ? Les pères ont plus de chances. C'est en effet un fabricant d'articles pour fumeurs qui a eu l'idée de créer une fête pour que les enfants offrent un briquet à leur père. Un décret en 1952 a finalement officialisé la manifestation au troisième dimanche de juin. En général, ils reçoivent un cadeau acheté en boutique. Et pour les plus âgés, fête des pères ou des mères, c'est l'occasion d'un déjeuner familial et de petits cadeaux.

Philippe Buron Pilâtre

Institut Valmy

Julien Aubert, vice-président du parti LR qui fut député de Vaucluse de 2012 à 2022, a repris à son compte la vieille idée de réunir les « républicains des deux rives » tel Jean-Pierre Chevènement en 2002 avec sa candidature à l'élection présidentielle. Un Jean-Pierre Chevènement qui a justement accepté de devenir, aux côtés d'Henri Guaino, le parrain de l'Institut Valmy lancé à Paris le 17 mai de-

vant un parterre de hauts fonctionnaires et d'élus locaux. Une assistance qui allait donc de la gauche républicaine, comme l'ancien député socialiste des Yvelines Jean-Philippe Mallet, nommé secrétaire général de l'Institut Valmy, aux sympathisants d'Éric Ciotti, désormais allié électoral du RN, en passant par les gardiens du temple gaulliste, tel l'historien Arnaud Teyssier.

« L'idée structurante de l'Institut Valmy est que la souveraineté, c'est-à-dire la liberté politique de la nation, précède les combats identitaires ou économiques », confie un proche de Julien Aubert. Le point commun des membres de cet Institut ? Avoir été, pour ceux qui en avaient l'âge, des opposants résolus à la ratification du traité de Maastricht en 1992 et être intellectuellement, voire politiquement, des orphelins, depuis la marginalisation des courants séguinistes à droite et chevènementiste à gauche.

L'Institut Valmy, qui dispose d'un conseil scientifique éclectique composé d'universitaires (économistes, juristes, historiens), de hauts fonctionnaires et d'entrepreneurs, est destiné à produire des rapports, le premier étant consacré à l'épineuse question de la décentralisation qui, quatre décennies après sa mise en place, demeure le lieu de débats permanents quant à son évolution.

Jean Bongrain

Agriculteurs de nouveau mobilisés

Qu'il s'agisse de la FNSEA, des Jeunes agriculteurs ou de la Coordination rurale,

les organisations syndicales agricoles sont très inquiètes de la tournure que prennent à l'Assemblée nationale les débats autour de la proposition de loi Duplomb-Menonville, préalablement adoptée au Sénat avec le soutien du gouvernement de François Bayrou. Il s'agit d'un texte de bon sens, censé lever des contraintes environnementales pesant de façon outrancière sur les agriculteurs, comme celles relatives au stockage d'eau ou à l'usage de certains pesticides.

La gauche et certains centristes, faisant notamment droit aux revendications pressantes des apiculteurs, ont en effet entrepris de détricoter en commission cette proposition de loi avant son examen en séance plénière à partir du 26 mai.

Le résultat a été immédiat dans les campagnes françaises : les syndicats appellent à la mobilisation. Ainsi, dès le dimanche 18 mai, des panneaux dénonçant un « génocide agricole » ont été érigés par les Jeunes agriculteurs de l'Oise, alliés à la FNSEA, sur les ronds-points du département. De son côté, la Coordination rurale (CR) du Loir-et-Cher a appelé ses adhérents à rejoindre la manifestation des taxis le lundi 19 mai à Blois. Sur le plan national, la CR entend sensibiliser les députés aux attentes du monde agricole jusqu'à la reprise de la discussion parlementaire. La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard (LR) tente, tant bien que mal, de rassurer les agriculteurs. Il n'est pas sûr qu'elle y parvienne.

J. B.

Justice : revenir aux fondamentaux

En ce moment je suis un peu désespéré par la justice sous toutes ses formes. Je m'inquiète car je sens une dérive dangereuse. J'ai entendu des personnalités politiques dire qu'un non-lieu ou une relaxe ne changeaient rien aux faits qui étaient reprochés et que ce n'était pas la preuve d'une innocence ! Mao Tse Toung ou Trotski sortez de ces esprits. Je cite en vrac quelques interrogations.

L'émotion est la base de tout. Les faits deviennent secondaires. L'honneur des uns et des autres est bouleversé sur une simple affirmation. Tout le monde s'en mêle et l'indignation vaut réalité. Attention ce qui arrive à des personnalités peut un jour concerner le quidam puisqu'on ne veut plus de prescription. On pourrait accuser à vie. Naturellement les coupables avérés doivent payer. Les victimes ont droit à réparation ou d'avoir l'esprit libre. Avec des souvenirs qui se révèlent tardivement. Elles n'y sont pour rien. Mais ne cherchons pas des coupables quoi qu'il arrive avec des raisonnements contemporains. La justice n'est ni la vengeance ni la condamnation d'une faute globale ou par inaction. Ni la volonté de créer une société pure et sans tache. Sinon on ne cessera de sortir du placard les cadavres coupables ou non de l'histoire et on installera la désunion. Ou la repentance perpétuelle.

Quand le parlementaire enquête et enlève son écharpe pour revêtir le costume du juge on est dans la confusion. Si ce n'est dans l'arbitraire puisqu'on veut une Justice indépendante de toute pression. Qu'il s'occupe de contrôler nos finances et de bâtir un budget en équilibre ; qu'il vérifie le fonctionnement des institutions ; qu'il fasse tout pour participer à des débats dignes qui renforcent la nation... Mais qu'il laisse de côté son aspect justicier surtout quand le présumé suspect est un adversaire politique. Et je n'évoque même pas les qualités nécessaires juridiques et judiciaires, le sens du débat contradictoire, des droits de la défense, de la présomption d'innocence et sans juridiction d'appel. Outre la neutralité et l'impartialité c'est-à-dire les qualités que l'on exige des magistrats professionnels. Diffamez, insinuez, il en restera toujours quelque chose. On n'est pas dans une instruction judiciaire à charge et à décharge d'où rien ne doit filtrer sous peine de délit ! L'élection ne confère ni compétences ni hauteur. S'il y a eu jadis des manquements collectifs ou des insuffisances voire des « protections » pour ne pas faire savoir, qui sera condamné ?

J'ai écouté M. Bayrou premier ministre mais surtout parent d'élève, donc intimement concerné pour le scandale de Betharram interrogé par M. Vannier de LFI plus proche de Fouquier-Tinville que d'un simple procureur membre du syndicat de la magistrature. M. Vannier a décrété que M. Bayrou avait menti sous serment quelles que soient ses explications et preuves. Il ne cherchait pas la vérité des faits. Il a instruit à charge politique exclusivement. La commission d'enquête n'en sort pas grandie. Il va falloir revoir ses compétences et sa procédure.

C'est le président Mitterrand qui avait parlé de la force injuste de la loi. Le juge doit naturellement appliquer la lé-

galité, quand il ne l'interprète pas. Il doit mesurer les effets pratiques de sa décision sur les citoyens, sur la démocratie ou sur une future élection. Il ne peut se substituer au peuple. Ou vouloir privilégier telle ou telle victime même si on est d'accord avec lui que le délit ou le crime est odieux. Sinon l'unité de la nation est ébranlée. Le doute s'installe.

On n'ose pas critiquer les juges sauf à être taxé de populiste voire d'extrême. Mais ils n'ont pas toujours raison. Au procès Depardieu ils ont condamné plus sévèrement sous le curieux concept de victimisation secondaire à l'audience parce que l'avocat du prévenu, que je ne défends pas particulièrement, aurait eu un comportement outrancier et méprisant pour les parties civiles. Mais on peut tout dire à condition d'avoir du talent. Y compris contester des accusations. Outre que le président du tribunal a la police de l'audience et peut demander à un avocat de se modérer, sous l'autorité du bâtonnier. L'avocat peut et doit être libre de choisir sa stratégie et son expression de défense qu'il pense utiles à son client. Quitte à être contre-productif.

Après 1981 j'ai eu modestement l'occasion de plaider notamment avec ou contre Mes Jacques Vergès ou Thierry Levy pénalistes ténors qui s'attaquaient aux puissants et à l'État et prononçaient des plaidoiries de rupture. Féroces et parfois très blessantes pour leurs adversaires, avocats compris. Personne ne les a condamnés pour leurs propos parfois insupportables. Leurs victimes ont encaissé. À l'époque le combat judiciaire n'était pas uniquement émotionnel.

Les parties civiles ne subissent pas une deuxième victimisation à l'audience car un tribunal juge des faits qui doivent être prouvés, les personnalités et en droit. S'il faut demander pardon et aller à Canossa en ménageant les parties civiles ou les opposants en croyant aveuglément à leurs paroles, la défense ne sera plus ce qu'elle devrait être. Elle doit être ferme et incisive et sans haine. Et subtile envers le malheur réel ou exagéré ou non démontré des plaignants. Les avocats des parties civiles peuvent redresser la barre au lieu de se plaindre de la méchanceté du confrère et remettre en place l'insolent ou l'insultant. On juge le prévenu pas son conseil. Le tribunal n'est pas l'arbitre des élégances et du bon goût ou de la compassion. La défense ne peut être censurée sinon c'est l'État de droit qui vacille. La vérité n'est pas univoque.

Dans les affaires sensibles l'avocat est souvent seul contre tous, contre la société, contre la doxa. Faisons en sorte que la défense puisse toujours être présente et s'exprimer. Tout le reste est polémiques stériles.

Revenons aux fondamentaux. Aux parlementaires la loi et la politique. À la justice neutre et impartiale l'examen de la culpabilité ou de l'innocence. Et le devoir de trancher les litiges qui lui sont soumis. Pas de bâtir une société idéale socialement ou par les mœurs qui d'ailleurs évoluent. Ou politiquement. Aux avocats la lourde responsabilité de défendre tous ceux qui font appel à eux. Et de choisir leurs arguments. C'est ainsi que la confiance reviendra.

Christian Fremaux,
avocat honoraire

Que faire de la religion populaire ? Une controverse majeure entre catholiques

par le Professeur Yann RAISON DU CLEZIOU
Université de Bordeaux

auteur d'une édition critique des écrits du Père
Serge Bonnet, o.p., sur la religion populaire :
Défense du catholicisme populaire (Cerf, 2016)



Thème de la conférence

Dès son exhortation apostolique *La Joie de l'Evangile*, le pape François a affirmé la valeur de la piété populaire qu'il qualifiait "d'œuvre de l'Esprit-Saint". Son dernier voyage en Corse manifeste que cette conviction a traversé tout son pontificat.



En France, cette position fut longtemps marginale. Depuis l'Après-guerre, les dévotions populaires étaient considérées dans une partie du clergé comme une forme de paganisme dont il fallait affranchir les catholiques.



Les statues de saints furent congédiées des églises, la communion solennelle supprimée, le baptême des enfants regardé avec suspicion...

Faire l'histoire des controverses autour de la religion populaire permet de comprendre la profondeur des divisions entre catholiques face au défi de la modernisation.

**Jeudi 11 juin
19h30**

**Salle Dumont
(Centre Istina)**

**45 rue de la Glacière
75013 Paris**

**Entrée gratuite sur
inscription avant
le 10 juin
à l'adresse :**

Amis
@bibliothequedusaulchoir.org

**ASSOCIATION DES
AMIS DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU
SAULCHOIR**

[https://bibsaulchoir.hypotheses.org/
les-amis-de-la-bibliotheque-du-
saulchoir/soutien_bibliotheque](https://bibsaulchoir.hypotheses.org/les-amis-de-la-bibliotheque-du-saulchoir/soutien_bibliotheque)



■ **Pologne** : Parmi 13 candidats, le premier tour de l'élection présidentielle, le 18 mai, a placé en tête avec 30,8 %, Rafal Trzaskowski, 53 ans, maire de Varsovie et proche de l'actuel premier ministre Donald Tusk, juste devant Karol Nawrocki, 29,1 % qui, à 42 ans, est un proche du parti Droit et justice (PiS) du président sortant Andrzej Duda. Le second tour a lieu le 1er juin.

■ **Roumanie** : Au soir du 18 mai pour le second tour de l'élection présidentielle (65 % de participation), le candidat pro-européen, Nicusor Dan, 56 ans, s'est proclamé en tête, avec 54 % des voix, devant le candidat nationaliste George Simion, 38 ans, qui revendiquait également la victoire alors que les votes des expatriés n'avaient pas encore été dépouillés.

■ **Portugal** : Lors des élections législatives anticipées du 18 mai, la coalition de droite Alliance démocratique (AD) a remporté 32,30 % des suffrages qui lui donneront quelque 85 députés, alors qu'il faudrait dépasser 116 pour arriver à la majorité. Le Parti socialiste (PS) a obtenu 23,40 %, donc une soixantaine de députés. Le parti d'extrême droite Chega (« Assez ») est crédité de 22,60 % avec également une soixantaine de députés. Arrivé en quatrième position, le parti Initiative libérale devrait obtenir une dizaine de députés qui pourraient soutenir le Premier ministre sortant Luis Montenegro. Celui-ci, fort d'un bilan de redressement financier du pays impressionnant, espère rester au pouvoir même si la constitution d'un gouvernement stable restera difficile.

Élections en Europe

Plusieurs scrutins d'importance avaient lieu dimanche 18 mai au sein des pays de l'Union européenne. En Roumanie, le second tour de l'élection présidentielle a vu la victoire du maire libéral de Bucarest, Nicusor Dan (soutenu notamment par Emmanuel Macron) avec 53,6 % des voix contre le nationaliste George Simion (proche de Giorgia Meloni et ayant reçu le soutien de Marine Le Pen). La performance de ce dernier, admirateur de Donald Trump, n'est pas moins significative de la percée de son parti politique, AUR.

En Pologne, c'est le candidat libéral, Rafal Trzaskowski, qui vire en tête du premier tour de l'élection présidentielle avec 31,4 % des voix face au conservateur Karol Nawrocki, du parti Droit et justice (PiS), soutenu par le président sortant, qui obtient 29,5 % des suffrages exprimés. Karol Nawrocki bénéficie néanmoins de réserves de voix conséquentes, avec notamment les 14,8 % obtenus par le libertarien eurosceptique Slawomir Mentzen. La gauche ne dépasse pas les 5 %.

Au Portugal, enfin, se déroulaient dimanche les élections législatives. La droite libérale arrive en tête avec 32,7 % des suffrages exprimés, devant les socialistes (23,4 %), talonnés eux-mêmes de près par la droite conservatrice du parti Chega, présidé par André Ventura allié de Marine Le Pen, qui obtient un score de 22,6 %. Cela devrait lui assurer au moins 58 des 230 sièges de l'Assemblée nationale portugaise. Il s'agit ici d'une nou-

velle progression de ce parti hostile à l'immigration.

Jérôme Besnard

New Labour

En 1994-1996, Tony Blair avait lancé le New Labour, qui entendait rénover le parti travailliste. Ensuite, à partir de 2010, s'est produit un recentrage vers la gauche, voire l'extrême gauche. Aujourd'hui, avec le Premier ministre Keir Starmer, on assiste à une nouvelle réorientation, qui ne s'avère pas sans conséquence au niveau européen.

En effet, le 11 mai, le Premier ministre Keir Starmer a averti : « *Nous risquons de devenir une île d'étrangers* ». Ce propos a été complété par diverses déclarations telles que « *mon gouvernement reprend le contrôle de nos frontières* » et « *nous mettons fin à l'expérience des frontières ouvertes de la Grande-Bretagne* ». Justifiant politiquement sa position par le fait que « *les conservateurs ont mis en place un système d'immigration qui reposait sur une main-d'œuvre étrangère bon marché au lieu d'investir dans les travailleurs britanniques* », il entend pousser « *les entreprises à créer des opportunités et une progression de carrière pour les travailleurs britanniques* ».

Il n'a pas craint de préciser vouloir « *attirer des personnes capables de faire croître* » l'économie, qu'il leur faudrait « *parler anglais* » et qu'il allait fermer « *définitivement la voie des visas de soins* » car « *l'installation au Royaume-Uni est un privilège, pas un droit* ».

Avec une approche semblable, le Danemark et l'Italie, dirigés par la sociale-dé-

mocrate Mette Frederiksen et par la « *post-fasciste* » Giorgia Meloni, cherchent à convaincre d'autres pays européens de cosigner une lettre critiquant la Cour européenne des droits de l'homme pour être allée « *trop loin* » dans son interprétation du droit, en particulier sur les questions migratoires. De même, le chef du gouvernement italien et le chancelier allemand ont exprimé, le 17 mai, leur volonté de mener « *la lutte contre le trafic d'êtres humains, la défense des frontières, le renforcement des rapatriements et une coopération d'égal à égal avec des pays africains, des pays d'origine ou de transit* ».

Précy

Carte postale de Tirana

Il pleuvait vendredi sur la place Skanderberg. Un géant de 2,01 m, débonnaire, en baskets, armé d'un parapluie, accueillait un(e) à un(e) les représentant(e)s de 46 pays européens réunis pour le sixième sommet de la Communauté Politique européenne (CPE), les 27 membres de l'Union européenne (UE) et vingt autres dont l'Albanie candidats à l'adhésion ou non. Créée à l'instigation d'Emmanuel Macron il y a trois ans, le 9 mai 2022, inaugurée à Prague en octobre de la même année, la seule institution commune qui incarne « *la grande Europe* » se réunit alternativement dans un pays de l'UE et dans un non-membre. Prague, Grenade, Budapest pour les premiers, Chisinau, Blenheim, Tirana pour les seconds. Le prochain sommet aura lieu au Danemark en octobre.

On y parle de tout mais

rien n'est décisif car la CPE n'est dotée d'aucune compétence. L'élargissement, notamment des Balkans occidentaux, dont l'Albanie en premier qui se voit membre en 2030, son Premier ministre a été réélu le 11 mai sur ce programme? Mais la vocation de la CPE n'est pas d'être une anti-chambre de l'UE. Le Brexit : un moyen de ne pas couper totalement les ponts entre l'UE et la Grande-Bretagne, voire de les renouer? Une ultime négociation devait avoir lieu pour qu'un accord soit trouvé le 19 mai entre Londres et Bruxelles pour l'accès au fonds européen de réarmement. L'unité face à la Russie dans la guerre en Ukraine? La date de création coïncide avec l'entrée dans la guerre longue, l'Ukraine est membre de droit de la CPE mais ni la Russie ni la Biélorussie. Mais il y a une « coalition des volontaires » pilotée par un quadrumvirat (France, Pologne, Allemagne, Royaume-Uni) qui pourrait bientôt servir de Conseil de Sécurité européen en dehors des instances bruxelloises. Des intérêts communs? La résilience démocratique a été mise en avant, ce qui veut dire la lutte contre les fausses informations et les ingérences dans les élections, avec un accent tout particulier sur la Moldavie prise en étau par la Russie via la Transnistrie et la Roumanie du nouveau président nationaliste élu le 18 mai. Une « coalition » a également été formée contre les narco-trafics à l'assaut des États et des pouvoirs publics. Dernier sujet en pointillé : le contrôle de l'immigration. La route des Balkans occidentaux a été significativement réduite. Edi Rama s'est prêté à la création de deux centres de

rétenion pour les refoulés de l'Italie, pour les beaux yeux de Giorgia Meloni, le passé historique et la contiguïté géographique. Il a rejeté les demandes alternatives de Londres et de Berlin.

Au total, une institution qui n'est pas si inutile qu'on l'a cru au premier abord et qui gagne en permanence (elle vient d'être dotée d'un secrétariat – « léger », on sait ce que cela veut dire!)

Dominique Decherf

Le Pape et la paix

À Rome, le pape Léon XIV a dénoncé le « spectre de la Troisième Guerre mondiale » : citant les mises en garde de son prédécesseur François, il a lancé un appel pressant à la paix pour sa première prière publique place Saint-Pierre. « *Je m'adresse aux grands de ce monde : plus jamais la guerre!* », a-t-il lancé. Ici, il prenait aussi le relais de Jean XXIII, de Paul VI et de Jean-Paul II.

Le nouveau pape a dénoncé la guerre en Ukraine, demandant « *que tous les prisonniers soient libérés et que les enfants puissent retrouver leurs familles* ». Puis il a déploré le conflit au Moyen-Orient, appelant à « *porter assistance à la population civile* » dans la bande de Gaza, ainsi qu'à la libération de « tous les otages » israéliens.

Au moment de la crise des fusées de Cuba en 1962 entre l'URSS et les États-Unis, Jean XXIII avait mené une action déterminante pour la paix, avant même de rédiger l'encyclique *Pacem in Terris*, à l'heure du concile œcuménique Vatican II.

Son successeur Paul VI a

prononcé un discours historique sur la paix à la tribune de l'ONU à New York en octobre 1965 : c'était l'année du déclenchement de la guerre au Vietnam à l'initiative des États-Unis... Parlant au nom du Concile Œcuménique Vatican II alors réuni à Rome, le Pape Montini avait voulu « *rappeler que le sang de millions d'hommes, que des souffrances inouïes et innombrables, que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines* » justifient le serment des Nations Unies « *qui doit changer l'histoire future du monde : jamais plus la guerre, jamais plus la guerre! C'est la paix qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité!* »

Au nom d'une Église « *experte en humanité* », Paul VI s'était exprimé en français, « une langue qui a la magistrature de l'universel », disait-il, énonçant plusieurs vœux : « *Pas l'un au-dessus de l'autre* », et « *jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais!* », un vœu repris ces jours-ci par Léon XIV.

Paul VI voulait relayer « *aussi bien la voix des morts que celle des vivants* », soit « *des morts tombés dans les terribles guerres du passé en rêvant à la paix du monde; des vivants qui y ont survécu, et qui condamnent d'avance ceux qui tenteraient de les renouveler* » ; soit « *les jeunes générations qui attendent une humanité meilleure* ».

Faisant écho à « *la voix des pauvres, des déshérités, qui aspirent à la justice, à la dignité de vivre, à la liberté et au progrès* », ce pape précurseur soulignait que « les rapports entre les peuples doivent être réglés par la raison, par la justice, le droit, et la négociation, et non par la force, ni par la violence, ni

■ **Gaza :** Edan Alexander, 21 ans, enlevé le 7 octobre 2023, a été libéré lundi 12 mai par le Hamas. C'était le dernier Israélo-Américain otage du Hamas. Il resterait 58 otages dont 34 sont présumés morts. L'armée israélienne a repris, le 17 mai, une offensive sur la bande de Gaza, avec des bombardements et le déploiement de troupes au sol. Les Palestiniens ont fait état de 250 à 300 nouveaux morts. L'Égypte, l'Espagne et l'Italie ont appelé Israël à la mesure.

■ **Russie/Ukraine :** Les émissaires russes et ukrainiens se sont rencontrés le 16 mai à Istanbul durant 1 heure 40 et se sont séparés en vue d'une poursuite des discussions par écrit. Un échange de prisonniers portant sur 1 000 hommes de chaque camp a été acté. Le 17 mai les Russes ont lancé une attaque de quelque 300 drones sur la région de Kiev. Le président Trump a eu une discussion téléphonique avec le président Poutine le dimanche 18 mai à propos de la proposition américaine de cessez-le-feu de 30 jours.

■ **Proche-Orient :** Donald Trump a effectué, du 13 au 16 mai, une tournée en Arabie saoudite, au Qatar et aux Émirats arabes unis, pays qui ont promis d'investir aux États-Unis des centaines de milliards de dollars (Qatar Airways a passé une commande de 160 avions Boeing et la famille royale a proposé d'offrir au président Trump un nouvel avion présidentiel Boeing 747). À la demande du prince héritier Mohammed ben Salmane, le président Trump a accepté de rencontrer le président syrien par intérim Ahmad al-Chareh et de lever

les sanctions économiques américaines à l'égard de la Syrie.

■ **Iran :** Alors que les gesticulations diplomatiques de Donald Trump semblent indiquer une possible normalisation des relations des États-Unis avec l'Iran, le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Noël Barrot, a annoncé le 16 mai que la France avait déposé une plainte contre l'Iran devant la Cour internationale de justice, à propos des Français Cécile Kohler et Jacques Paris retenus en otages dans ce pays.

■ **Turquie :** Lors de son 12^e congrès, tenu en Irak, le PKK a annoncé le 12 mai son autodissolution et la fin de la lutte armée contre l'État turc, ainsi que l'avait proposé son fondateur, Abdullah Öcalan, le 27 février depuis sa prison de D'Imrali. Au large d'Insanbul. Reste au gouvernement turc et au parti au pouvoir AKP à faire leur place aux quelque 20 % de Kurdes que compte ce pays de 85 millions d'habitants.

■ **Inde/Pakistan :** Le 13 mai, l'armée pakistanaise a publié un bilan de quarante civils et onze militaires tués dans les affrontements avec l'Inde jusqu'au cessez-le-feu du 10 mai et a revendiqué avoir abattu un Rafale indien, repéré par un avion d'observation Saab 2000 Erieye, de construction suédoise, et touché grâce au tir d'un missile à longue portée depuis un chasseur J-10CE de fabrication chinoise... Du côté indien le nombre des victimes serait d'une trentaine et aucun bilan de pertes aériennes n'a été publié.

par la guerre, non plus que par la peur et par la tromperie ».

Avant même Léon XIV, ce discours sera prolongé par une visite de Jean-Paul II encore à l'ONU à New York en 1982, puis par le voyage du Pape François au Japon à Hiroshima et Nagasaki, dénonçant en 2019 le fléau de la guerre nucléaire.

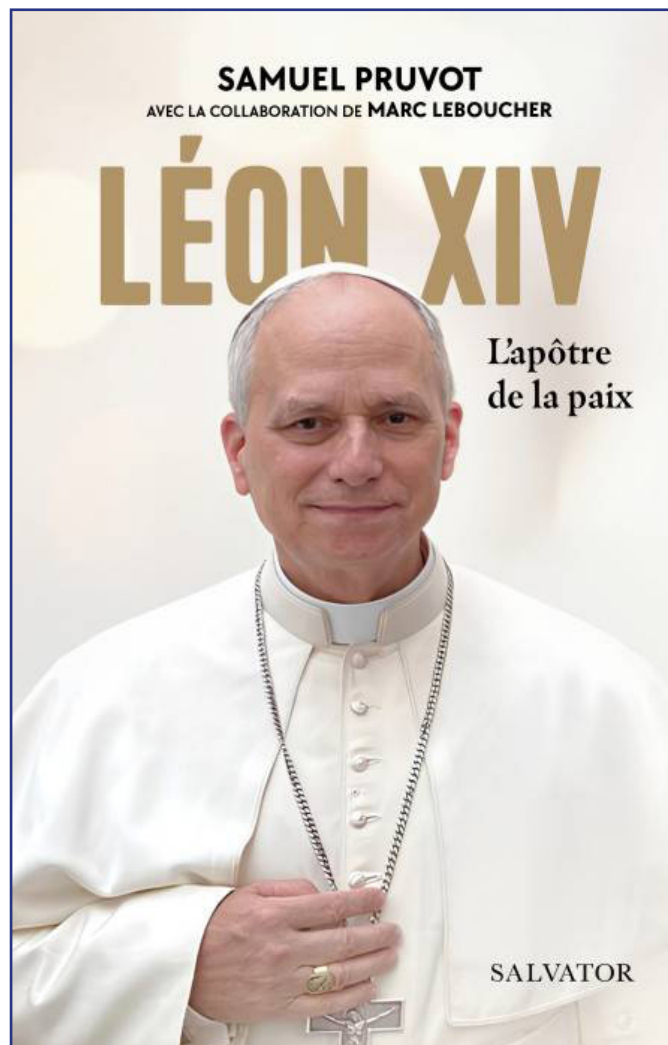
Alors qu'il célébrait « *l'art de construire la paix* », Paul VI citait « *les paroles lucides d'un grand disparu* », John Kennedy, le président des États-Unis assassiné en 1963, qui avait proclamé : « *L'humanité devra mettre fin à la guerre, ou c'est la guerre qui mettra fin à l'humanité* ». C'est cette même conscience des enjeux de la vie internationale qui anime aujourd'hui le Pape Léon XIV, fils des États-Unis et frère de l'Amérique latine.

Denis Lense

Le Pape, sa vie, sa famille

Il y a de « bons apôtres » qui militent pour que les convictions religieuses demeurent une question strictement privée, ne débordant pas sur la sphère politique dont ils ont fait leur absolu. À chaque élection d'un pape, ils doivent manger leur chapeau, car on s'aperçoit que cet événement spirituel est aussi un grand événement politique mondial et un phénomène médiatique inouï. Il n'y a qu'à regarder un kiosque à journaux. Quel est le quotidien ou le grand hebdomadaire qui n'a pas mis le pape à sa une ?

La presse anglo-saxonne, qui ne connaît pas notre laïcisme, se distingue par des



enquêtes archi-fouillées, notamment des grands journaux américains qui ont recueilli des informations aux quatre coins du monde pour faire des portraits remarquablement informés du nouveau Souverain Pontife.

Supériorité du journalisme rigoureux des grandes démocraties libérales ? Peut-être. Mais nous avons dans notre pays des journalistes sérieux et capables également de réussir des coups de maître. Comment qualifier autrement le petit livre du grand reporter de l'hebdomadaire Famille Chrétienne, Samuel Pruvot qui, sur place à Rome, et en collaboration avec l'éditeur religieux Marc Leboucher, a publié, dès avant la première grande messe publique du nouveau Pape sa biographie. Fort de ses relations suivies avec plusieurs cardinaux, notamment le cardinal Philippe

Barbarin, Samuel Pruvot a recueilli et organisé un grand nombre de témoignages précis, qui mettent en lumière la personnalité et le « programme » d'un pape que personne n'avait vu venir. Et cependant, beaucoup le connaissent depuis longtemps, comme prêtre missionnaire, évêque, responsable d'un « dicastère » (ministère du Vatican) parmi les plus importants puisque chargé des nominations d'évêques.

Saluons cet exploit éditorial et plus encore la fluidité de ce petit livre à la fois très factuel et très prospectif, c'est-à-dire apportant des éléments de réponse à toutes les questions que nous nous posons sur les capacités à agir de ce « souverain », notamment en faveur de la paix partout dans le monde, quand bien même, la phrase cynique de Staline

(« *Le pape, combien de divisions ?* ») reste à la fois une vérité et une sottise.

Tout aussi extraordinaire et remarquable par le résultat éditorial est le livre de l'historien et journaliste Philippe Delorme qui, surfant sur les emballements internautes des généalogistes du monde entier, publie à peine une semaine plus tard une mise au point sur la généalogie extrêmement touffue de ce Robert Francis Prevost, citoyen américain, et aussi péruvien.

Le nom Prevost est très français et la généalogie confirme d'ailleurs des origines « *aux trois quarts* » françaises, même si c'est d'abord en Sicile qu'il faut chercher ses ancêtres les plus proches. Tout cela n'est peut-être pas pour rien dans les qualités de polyglotte qui arment ce chef d'État qui entend user de tous ses atouts diplomatiques. Mais qu'il ait, par exemple, quelques gouttes de « *sang noir* » n'est pas non plus sans incidences politiques d'un point de vue américain au moins.

À découvrir, cette enquête quasi policière, en s'ébahissant de « l'humour de Dieu » en matière de généalogie – qu'on connaît au moins depuis l'arbre de Jessé et les ancêtres de Jésus – et en déduisant peut-être quelques conclusions psychologiques et spirituelles sur ce que ces origines familiales peuvent faire d'un homme dont la liberté intérieure demeure la première qualité évidente.

Frédéric Aimard

* Samuel Pruvot, *Léon XIV, l'apôtre de la paix*, Salvator, 164 pages, 13,90 euros.

* Philippe Delorme, *Léon XIX, de toutes les nations... Essai généalogique*, France-Empire, 164 pages, 14,90 euros.

Providence

Le choix de la personne de Robert Francis Prevost et le choix de son nom pontifical Léon XIV surviennent comme des signes de la Providence dans la succession des papes.

Lui-même missionnaire au Pérou pendant vingt ans, le nouveau pape aura inscrit son action apostolique dans une fraternité spirituelle avec la Sœur Dorothy Stang, une fille des États-Unis tuée au Brésil en 2005 après une quarantaine d'années d'engagement auprès des paysans expropriés et eux-mêmes menacés de mort en Amazonie. En 2020, le Pape François a célébré la mémoire de cette Antigone chrétienne comme martyre de la Création et de la Justice sociale. Le futur Léon XIV, devenu citoyen péruvien, et la Sœur Dorothy, ayant adopté la citoyenneté brésilienne, auront partagé un engagement caritatif en Amérique latine après être nés tous deux aux USA.

En choisissant de s'appeler Léon XIV, le nouveau pape a repris le prénom du pape Léon XIII, un Frère mineur franciscain qui a fondé la doctrine sociale de l'Église en 1891 : Robert Francis Prevost a manifesté ainsi sa volonté de reprendre solennellement le flambeau de l'engagement des catholiques pour la Justice. Prenant le relais de Léon XIII qui tirait les leçons de la Révolution industrielle du XIX^e siècle, Léon XIV s'engage quant à lui comme porte-parole de l'enseignement social catholique au XXI^e siècle, à l'heure des nouveaux défis de l'« Intelligence Artificielle ».

Grand conciliateur dans sa mission au Pérou, dans

laquelle il a jugulé à deux reprises le risque d'une guerre civile, cet artisan de paix qu'est le pape Prevost vient sur le siège de Pierre à l'heure de la montée de la Troisième guerre mondiale qu'a évoqué son prédécesseur François.

Auparavant, dès le V^e siècle, le Pape Léon le Grand, à la fois défenseur de la foi et défenseur de la Cité face aux Huns d'Attila et aux Vandales, était habité, déjà lui aussi, par le souci de la paix entre les peuples à une époque difficile.

Mais le nom adopté par Léon XIV peut rappeler aussi le souvenir du moine Léon qui fut un compagnon de saint François d'Assise : c'est un relais de l'engagement du Pape précédent Jorge Bergoglio, qui avait adopté la spiritualité franciscaine en complément de sa formation jésuite de fils de saint Ignace...

Le cœur enflammé qui figure sur les armes de Robert Francis Prevost signifie l'amour humain et divin crucifié du Cœur de Jésus-Christ auquel le Pape François a consacré sa dernière encyclique, « *Dilexit Nos* », peu avant de mourir. L'appartenance de Léon XIV à la famille ecclésiale des Augustiniens peut aussi lui permettre un rapprochement avec l'appartenance spirituelle et théologique de Benoît XVI à la filiation philosophique de saint Augustin.

Enfin, de par des origines familiales françaises en Normandie, le nouveau pape, Robert Francis Prevost, longtemps missionnaire dans l'hémisphère Sud, peut se recommander particulièrement de la patronne des missions qu'est sainte Thérèse de Lisieux, chère au cœur de Jean-Paul

■ **Automobile** : Le constructeur japonais Nissan, qui a perdu plus de 4 milliards d'euros sur le dernier exercice, a annoncé, le 3 mai, la fermeture de 7 usines sur 17 dans le monde avec la suppression de 20 000 emplois (15 % de ses effectifs). Ce résultat très négatif impactera le bilan de son actionnaire et partenaire Renault.

■ **Vaccins** : Le Tribunal de l'Union européenne, qui siège à Luxembourg, a jugé, le 14 mai, que la décision de la Commission européenne de ne pas rendre publiques les négociations par SMS entre Ursula von der Leyen et Pfizer étaient entachées d'illégalité. Il est difficile de prévoir l'effet pratique éventuel d'un tel jugement.

■ **Mali** : Le gouvernement de transition nommé par la junte militaire a confirmé, le 13 mai, la dissolution, qui avait été annoncée le 24 avril, de tous les partis politiques.

■ **Tchad** : L'ancien premier ministre Succès Masra a été arrêté le 16 mai par des militaires à son domicile de N'Djamena.

■ **Gabon** : L'ancien président Ali Bongo – renversé le 30 août 2023 par le général Brice Oligui Nguema désormais au pouvoir –, sa femme Sylvia et son fils aîné Nouredine, qui avaient fait l'objet d'une mesure de liberté provisoire pour préparer leur procès, ont pu se réfugier à Luanda, capitale de l'Angola, le 15 mai.

■ **Cryptomonnaies** : La première plateforme américaine de monnaie virtuelle Coinbase a été piratée par des hackers renseignés par certains de ses employés.

Il et du Pape François. Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte-Face ne disait-elle pas « *Je passerai mon Ciel à faire du bien sur la Terre* » ?

Denis Lensel

Il y a eu une demande de rançon de 20 millions de dollars. Touchant moins de 1 % de ses clients les pertes sont estimées entre 180 et 400 millions. Le cours de la plateforme en Bourse a chuté de 6,5 % le 15 mai à la suite de ces révélations.

■ **Marine à voile :** Le voilier école mexicain Cuauhtémoc, construit en 1982, a heurté le pont de Brooklyn à New York le 17 mai. Deux membres de l'équipage sont morts et au moins 19 ont été blessés dans la chute des trois mâts.

■ **Chanson :** Le chanteur autrichien Johannes Pietsch, alias JJ, 24 ans, a remporté le concours de l'Eurovision le 17 mai. La chanteuse israélienne Yuval Raphael, 24 ans, survivante du massacre du 7 octobre, est arrivée en tête du vote du public.

■ **États-Unis :** L'ancien président Joe Biden, 82 ans, est atteint d'un grave cancer de la prostate, a-t-on appris le 18 mai.

■ **Uruguay :** Les Uruguayens pleurent José « Pépé » Mujica. L'ancien président de la République (2010-2015), grande figure de la gauche sud-américaine, est décédé le 13 mai à l'âge de 89 ans. Celui qui avait été, dans sa jeunesse, guérillero au sein du mouvement des Tupamaros, fut à l'origine de réformes conduisant à la libéralisation des mœurs et de l'économie.

Des livres pour réfléchir sur notre temps

Le monde incertain et anxiogène dans lequel nous vivons engendre beaucoup d'interrogations. Certaines ne datent d'ailleurs pas d'aujourd'hui comme le montre l'expérience de Sylvie Wieviorka, *Que s'est-il passé dans la tête des Français ? Quarante ans dans le cabinet d'une psy* (Paris, Buchet-Chastel, 2024, 272 pages), où elle constate notamment que l'évolution se traduit dès le niveau du vocabulaire.

Ces changements provoquent une suite de dénonciations. Myriam Ackermann-Sommer stigmatise l'addiction aux réseaux sociaux qui éloigne des rapports humains et crée donc *Les nouveaux moutons de Panurge* (Paris, Albin Michel, 2025, 176 pages), ce à quoi, en bon rabbin, elle oppose la sagesse talmudique. Jocelyn Lachance montre aussi ce qu'est *Grandir inquiet à l'ère des réseaux sociaux* (Toulouse, Érès, 2025, 184 pages). De même, alors que règne le chacun pour soi aboutissant à *La société de la trahison. Comment faire confiance dans un monde où les traîtres sont rois ?* (Paris, Albin Michel, 2025, 208 pages), Vincent Cespèdes réhabilite la loyauté. S'en prenant à « *la profusion consumériste* », Gérard Neyrand développe une Critique de la pensée positive. *Heureux à tout prix ?* (Toulouse, Érès, 2024, 242 pages) qui récuse le « *cadre néo-libéral* » de notre quotidien.

Dans le même esprit, expose Alain Coulombel, il existe une continuité dans l'inquiétude face aux excès de l'humanité, d'où son *Petit traité de la démesure (le pire n'est pas toujours sûr)* (Bordeaux, Le Bord de l'eau, 2024, 228 pages). En revanche, Géraldine Woessner et Erwan Seznec refusent ceux qui ne sont que *Les illusionnistes. Climat, agriculture, nucléaire, OGM : enquête inédite sur les dérives de l'écologie politique* (Paris, Robert Laffont, 2024, 440 pages).

Bruno Markov se veut réaliste car il pense que l'homme peut encore opérer ses choix, à condition de se poser la question : *De quel progrès avons-nous besoin ?* (Paris, Anne Carrière, 2025, 306 pages). Quant à Yves Roucaute, reprenant à grands traits l'histoire de l'humanité, il pense qu'on peut atteindre Aujourd'hui le bonheur. *À la découverte du sens de la vie* (Paris, Cerf, 2025, 448 pages). L'approche se révèle un peu semblable avec Jean-Jacques Hublin, assez optimiste sur le devenir de notre espèce, comme il le détaille dans *La tyrannie du cerveau. Un nouveau récit de l'évolution humaine* (Paris, Robert Laffont, 2024, 320 pages). Certains auteurs se montrent très virulents à l'égard des conditions actuelles d'existence. Xenia Fedorova, ancienne responsable de la chaîne russe RT France, se sent *Bannie. Liberté d'expression sous condition* (Paris, Fayard, 2025, 304 pages). Pour François Bousquet, il est impératif de dénoncer *Le racisme antiblanc. L'enquête interdite* (Paris, La Nouvelle Librairie, 2025, 292 pages). Malgré tout plus sereine, Laëtitia Atlani-Duault se penche sur la « *rupture anthropologique* » qu'a signifié la récente pandémie avec son Covid-19. *Ad memoriam. Fragments pour les mémoires* (Paris, La Documentation française, 2025, 144 pages).

Mentionnons aussi des considérations plus roboratives. D'abord celle qui réunit la sœur du P. Hamel et la mère d'un de ses assassins : Samuel Lieven, Roseline Hamel et Nassera Kermiche nous font pénétrer dans l'univers devenu commun de ces *Sœurs de douleur* (Paris, XO Éditions, 2025, 240 pages). De son côté, Peggy Sastre, surmontant la sidération et l'horreur nées du 7 octobre 2023 et persuadée que « *le monde change sans changer* », croit qu'il reste toujours possible de faire vivre notre société dans *Ce que je veux sauver* (Paris, Anne Carrière, 2024, 160 pages).

Jean Étèvenaux

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard. - Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre. - TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : 30 euros à l'ordre de Spfc-Acip. - Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement Paiement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com